

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 807 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers, sous-officiers et soldats du corps d'occupation de la Côte française des Somalis (état-major et hors cadres).

n° 807

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date de publication
8 novembre 1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite < du Mérite de l'Afrique-Noire française >.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers, sous-officiers et soldats du corps d'occupation de la Côte française des Somalis dont les noms suivent : Etat-major. Dulbecco (Jean), capitaine. Berne (Louis), lieutenant. Bouyssou (Adolphe), agent de 3e classe de chancellerie. Officiers, sous-officiers hors cadres. Chedeville, capitaine. Coulet, lieutenant. Gory, lieutenant. Antonietti (Juge), adjudant-chef. Petit (Hilaire), adjudant. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.